

Article paru dans : Olga Inkova (éd.), *Saillance. Aspects linguistiques et communicatifs de la mise en évidence dans un texte*, vol. 1. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, 2011, 225-246.

Saillance et aspect verbal : le cas du plus-que-parfait

Denis Apothéloz & Bernard Combettes
Université de Nancy 2 & ATILF

Résumé

Les temps composés du français admettent plusieurs interprétations, parmi lesquelles il est courant de distinguer une interprétation dite “accomplie” ou “résultative”, et une autre dite “non accomplie” ou “processuelle”. Le but de cet article est d’examiner, dans le cas particulier du plus-que-parfait, le rôle que jouent les adverbes en *–ment* dans le choix de l’une ou l’autre de ces deux interprétations.

Abstract

French perfects can receive at least two contextual interpretations : the one is usually called *accomplie* or *résultative*, the other *non accomplie* or *processuelle*. This article examines the role of *–ment* adverbs in the choice of the former or the latter interpretation, in the case of the French past perfect (*plus-que-parfait*).

1. Introduction

C’est un fait bien connu que les tiroirs composés du français sont passibles de plusieurs interprétations, parmi lesquelles il est classique de distinguer au moins deux valeurs : l’une dite “accomplie” ou “résultative”, l’autre dite “non accomplie” ou “processuelle”. Le but de cet article est d’examiner, dans le cas particulier du plus-que-parfait, le rôle que jouent les adverbes en *–ment* dans le choix de l’une ou l’autre de ces deux interprétations. Notre approche étant essentiellement descriptive, nous nous abstenons ici de toute discussion concernant notre “conception” de la signification et du fonctionnement des temps verbaux (conception polysémique vs monosémique, etc.).

Cette étude est fondée sur l’hypothèse suivant laquelle la représentation sémantique induite par une forme verbale fléchie peut être décrite en utilisant la notion de phase. S’agissant des tiroirs composés, cette hypothèse implique qu’un verbe fléchi est susceptible d’engendrer deux représentations au moins, qui se distinguent par la saillance respective de leurs phases résultative et processuelle. Dans cette perspective, l’interprétation “accomplie” revient à mettre en saillance la phase résultative et à laisser en quelque sorte “à l’arrière-plan” la phase processuelle du procès désigné par le verbe ; inversement, l’interprétation non accomplie revient à mettre en saillance la phase processuelle et reléguer en arrière-plan la phase résultative.

On sait que Reichenbach (1947) décrivait le *present perfect* anglais (qu’on peut identifier au passé composé à valeur d’accompli) en considérant qu’avec ce tiroir, le “point de référence” est postérieur au “point de l’événement” et correspond à l’état résultant. La notion de saillance telle qu’elle est utilisée ici pourrait donc être rapprochée de la notion de “point de référence” définie par Reichenbach.

Nos exemples sont presque tous tirés du corpus Frantext. La référence indique chaque fois le nom de l’auteur et la date d’édition de l’ouvrage répertorié dans Frantext.

2. Les adverbes non temporels

Avant d'examiner le rôle que jouent les adverbes en *-ment* dans la mise en saillance des valeurs aspectuelles, nous énumérerons rapidement quelques sous-ensembles de cette classe, sans doute homogène du point de vue morphologique, mais relativement diverse en ce qui concerne les propriétés syntaxiques et sémantiques, en retenant essentiellement les grandes subdivisions qui nous semblent d'une certaine pertinence pour le sujet que nous traitons ici. Nous commencerons par les adverbes non temporels, les adverbes à signification spécifiquement temporelle faisant l'objet d'un traitement séparé (section 3). Leur typologie interne ainsi que leurs modes d'interaction avec le verbe nous a paru justifier ce choix.

Une première grande séparation peut être opérée entre les adverbes qui se trouvent syntaxiquement intégrés dans la phrase et sont partie prenante du prédicat et les adverbes non intégrés, qui ne portent pas sur le verbe mais sur l'ensemble de l'énoncé ; c'est ainsi que Guimier (1996: 5) oppose par exemple les adverbes intra-prédicatifs et les adverbes extra-prédicatifs. Ces derniers renvoient à des valeurs sémantiques et discursives diverses, parmi lesquelles on retiendra les modalisations, les adverbes "évaluatifs", qu'il s'agisse de l'évaluation du contenu de l'énoncé (*bizarrement, heureusement*) ou de celle de l'énonciation (*franchement, sincèrement*). Une des difficultés posées par cette sous-catégorie est constituée par la propriété pour certains de ces adverbes de pouvoir être insérés dans le groupe verbal, d'où de fréquentes ambiguïtés, en particulier lorsque la forme verbale est une forme composée (*il a bizarrement signé cette lettre* peut correspondre à : *la signature était bizarre* ou à : *il est bizarre qu'il ait signé*).

En ce qui concerne les adverbes intra-prédicatifs, en prenant en considération la portée de l'adverbe à l'intérieur de la structure phrastique, on distinguera : la portée sur le verbe (*il parle clairement*), la portée sur la relation sujet / verbe (*il regarde attentivement*), la portée sur la relation verbe / complément (*il avait aménagé confortablement son appartement*).

D'un point de vue sémantique, ces adverbes renvoient à des relations très diverses, qui dépendent en partie du type de verbe auquel l'adverbe se trouve adjoint. Dans la grande catégorie des adverbes de "manière" qui forme un ensemble relativement hétéroclite (cf. Nøjgaard, 1995), une distinction utile pour la problématique qui nous intéresse ici peut être opérée en fonction de la caractérisation apportée par l'adverbe, caractérisation qui peut être "objective" (*perpendiculairement, publiquement*) ou correspondre à une appréciation plus subjective (*bizarrement, dramatiquement*). Une catégorie à part est constituée par les adverbes de degré, qui ne se laissent pas toujours nettement distinguer des adverbes de manière, la valeur quantitative et la valeur qualitative étant parfois très proches (cf. Molinier & Levrier 2000, qui parlent d'"adverbes de manière quantificateurs"), dans des cas comme : *énormément, abondamment*, etc.

2.1. Adverbes évaluatifs

En considérant d'abord les adverbes les moins intégrés, qui ont un fonctionnement extra-prédicatif et dont la position est relativement libre, on peut constater que leur présence va souvent de pair avec l'expression de l'aspect résultatif et que d'autres facteurs contextuels sont indispensables pour que l'interprétation penche vers l'aspect processuel. Ceci est assez naturel dans la mesure où la plupart de ces adverbes traduisent une évaluation sur la situation résultant du procès. Cette corrélation d'une sous-catégorie d'adverbes et de l'aspect accompli s'accompagne en effet, dans bon nombre d'exemples, de l'expression d'un point de vue, point de vue qui, en ce qui concerne la temporalité, s'exerce dans le présent de l'énonciateur. Ainsi, dans :

- (1) J'attrapai mon pantalon, ma chemise qui, en flottant, *s'étaient* **heureusement** *accrochés* aux branches des saules. (Makine 1995)
- (2) Bon Dieu! Tu appelles ça pleuvoir! C'est carrément le déluge...! En fait, elle croyait pas si bien dire. L'orage *s'était rapproché* **dangereusement**. (Djian 1985)

les relations que l'on peut rétablir, comme : "il est heureux / dangereux que P" (ou "je trouve heureux / dangereux que P"), renvoient-elles à la situation résultante : il est possible de récupérer les vêtements, la pluie constitue un danger. Dans quelques cas, plus rares il est vrai, le sémantisme de l'adverbe peut se combiner plus facilement avec une lecture processuelle, mais il nous semble qu'interviennent alors des indices d'un autre ordre. Observons par exemple :

- (3) Elle n'avait pas bronché et *s'était* **simplement** *assise*, par terre, le dos au chambranle de la porte. (Déon 1960)

C'est l'enchaînement par coordination des deux plus-que-parfaits qui fait interpréter cet énoncé comme une séquence de premier plan, avec succession chronologique, mais on remarquera d'une part que l'adverbe *simplement*, à la différence de *heureusement* et de *dangereusement*, n'implique pas obligatoirement des "conséquences" pour le sujet énonciateur, même si on peut paraphraser la phrase par : "je trouve simple le fait que P", d'autre part, que l'emploi isolé de la deuxième proposition conduirait à une ambiguïté, le processus aussi bien que le résultat pouvant être qualifiés de "simples" : "tout ce qu'elle fit, ce fut de s'asseoir" ou "tout simplement, elle était assise". Par ailleurs, la possibilité, pour ces adverbes, d'avoir également un fonctionnement intraprédicatif entraîne des ambiguïtés d'un autre type. Cette double lecture, si elle est relativement difficile avec *heureusement*, du moins en français moderne, peut théoriquement survenir avec la plupart de ces adverbes évaluatifs. Ainsi, dans :

- (4) Mes frères, vous n'avez pas vu brûler des chairs coupables d'un crime terrestre, mais des êtres damnés en qui Satan *s'était* **visiblement** *incarné*. (Oldenbourg 1961)

faut-il comprendre, avec un fonctionnement extraprédicatif de l'adverbe : "il était visible que Satan s'était incarné" ? ou, s'il s'agit d'un adverbe de manière : "Satan s'est incarné de façon visible, de façon à ce qu'on le voie" ? Notons que cette ambiguïté, dans cet exemple précis, n'a pas de conséquence sur l'interprétation de l'aspect, l'adverbe intraprédicatif comportant, dans sa relation avec le prédicat *s'incarner*, une orientation vers le résultat (l'incarnation est visible). Dans un cas comme celui-ci, la position de l'adverbe semble pouvoir jouer un rôle, la postposition à l'ensemble de la forme verbale allant plutôt de pair avec la valeur d'adverbe de manière. Il en irait de même dans (3), si l'adverbe était postposé :

- (3') Elle n'avait pas bronché et *s'était assise* **simplement** par terre, le dos au chambranle de la porte.

linéarisation qui correspond plus difficilement à la valeur évaluative de : "simplement, P".

2.2. Adverbes de degré

Avec les adverbes de degré, nous prenons en considération une sous-catégorie qui se distingue nettement de la précédente, dans la mesure où elle témoigne, à l'opposé, pourrait-on dire, des évaluatifs, d'une intrapredicativité maximale. Des adverbes comme *complètement*, *totalelement*, *sensiblement*, etc. se comportent, toutes proportions gardées, comme des modifieurs et jouent, par rapport au participe passé, un rôle identique à celui qu'ils joueraient devant un adjectif, dans des séquences comme : *totalelement / entièrement incapable de ...*. S'agissant des constructions pronominales, dont nous avons rappelé qu'elles l'emportaient de loin, par leur fréquence, sur les tours non pronominaux, la portée de l'adverbe est comparable à celle qu'il aurait dans une structure passive, portée qu'il conserverait si le participe était utilisé, sans auxiliaire, dans un emploi adjectival. Ceci apparaît bien si l'on compare :

- (5) Le père lisait cela dans son regard ou dans sa façon de hausser les épaules lorsqu'il lui parlait de leurs biens. Elle *s'était complètement détachée* de tout, et même de lui. Elle continuait de le soigner. (Clavel 1968)

(5') elle avait été complètement détachée de tout

(5'') complètement détachée de tout, elle [...]

Il faut noter qu'un imparfait passif (*elle était complètement détachée de tout*) sera en fait senti, hors contexte, comme une structure de type *être* + Adj. et qu'un contexte syntaxique tel que : *elle était complètement détachée de tout par les soucis qui ...* semble indispensable pour conduire à la perception du passif. Il n'est donc pas étonnant que la réunion de ces divers facteurs (le sémantisme de verbes pronominaux, la portée de l'adverbe de degré) conduisent, dans la plupart des cas, à une interprétation résultative, caractéristique, par exemple, des énoncés suivants :

- (6) Entre 14h10 et 14h48 Adam parla. La foule des spectateurs *s'était sensiblement accrue*. (Le Clezio 1963)
- (7) Par-dessus le marché, les disques avaient été entreposés je ne sais où pendant des années de guerre, et *s'étaient terriblement abîmés*... Il manquait une face de l'enregistrement original... (Roy 1979)
- (8) Je le revois maintenant, ce T vieillot, qui *s'était complètement effacé*. (Sarraute 1983)
- (9) L'Antillais rajuste son nœud de cravate qui *s'était légèrement désaxé*. (Lasaygues 1985)

La transformation de ces groupes verbaux en prédications secondes maintiendrait l'adverbe avec sa même valeur sémantique : *Terriblement abîmés, les disques ... ; légèrement désaxé, son nœud de cravate ...* etc.

Malgré les grandes différences qui les séparent, les adverbes de degré et les adverbes de phrase évoqués plus haut se rejoignent sur un point au moins : comme c'était le cas pour la plupart des évaluatifs, le degré auquel renvoie l'adverbe a des conséquences perceptibles dans le présent de l'énonciateur et il ne s'agit en aucun cas de l'expression de processus antérieurs qui n'auraient plus de répercussion. Pour que cette dernière lecture soit envisageable, il est

nécessaire de disposer, ici encore, d'indications contextuelles qui souligneraient l'absence d'un résultat "actuel", comme dans :

- (7') des disques qui s'étaient terriblement abîmés, mais qui avaient été restaurés par la suite

Cette possibilité est illustrée par le passage suivant :

- (10) Déjà, à l'ouest, au-dessus des rochers cassés de la Hamada, le soleil avait fait une large tache rouge. Les ombres *s'étaient allongées* **démesurément** sur le sol, puis s'étaient unies les unes aux autres, comme l'eau qui monte. (Le Clézio 1980)

où seul l'emploi de *puis* conduit à une interprétation processuelle. On remarquera que le contexte gauche (*le soleil avait fait une tache*) laisse plutôt attendre une valeur d'accompli, qui dominerait sans doute si la séquence se résumait aux deux premières phrases.

Nous noterons enfin que l'adverbe de degré s'intercale, sans que cela soit une règle absolue, entre l'auxiliaire et le participe, se comportant ainsi, de façon attendue, comme un modifieur. En ce sens, l'exemple (10) est particulièrement intéressant dans la mesure où la postposition accompagne la valeur processuelle que nous venons d'indiquer, l'adverbe basculant alors dans la sous-catégorie des adverbes de manière "orientés verbe". On peut s'interroger sur l'extrait suivant :

- (11) Et ainsi allait le monde maintenant, privé de ce corps visité, et de cette visite. On *s'était trompé* **complètement**. L'erreur a gagné tout l'univers. (Duras 1984)

Le déplacement de l'adverbe (*on s'était complètement trompé*) permettrait sans doute de renvoyer plus nettement à l'aspect résultatif, mais il faut toutefois noter que le verbe *se tromper* appartient à une sous-classe particulière, dans laquelle les formes participiales ne peuvent fonctionner comme participe adjectif : **complètement trompés*,... s'oppose ainsi à : *complètement effacé*, etc. Comme on le voit, les facteurs en jeu sont d'une grande diversité et il semble assez difficile de les intégrer dans un ensemble hiérarchisé.

2.3. Adverbes de manière

2.3.1. Saillance sur l'aspect résultatif

Qu'il s'agisse des adverbes "orientés sujet" ou des adverbes "orientés verbe", leur rôle dans la mise en saillance relève, globalement, d'une même problématique. Il s'agit en effet de déterminer si leur sémantisme leur permet de caractériser un état résultant ou s'ils ne sont aptes qu'à décrire la "manière" d'un procès en cours. Il est difficile, par ailleurs, de ne pas prendre en compte les types de verbes, l'opposition statif / non statif semblant particulièrement pertinente. Dans un énoncé comme :

- (12) Il fallut aller cueillir le grand oiseau d'or au milieu d'un champ de magnolias où il *s'était* **doucement** posé. (Tournier 1967)

l'adverbe *doucement* ne saurait qualifier l'état de l'"oiseau d'or" une fois posé ; c'est donc le processus qui est ici mis en saillance, ce qui conduit à l'expression de l'antériorité. Cette lecture pourrait être soulignée par un circonstant comme : *où il s'était posé quelques minutes plus tôt*. On remarquera que l'emploi du participe en fonction d'adjectif, dans une

construction détachée par exemple, où il est obligatoirement doté d'une valeur résultative, semble peu acceptable :

(12') (?) Doucement posé au milieu du champ, l'oiseau d'or fut cueilli ...

Dans le passage suivant, en revanche, l'adverbe *câlinement*, s'il s'applique aussi au procès dans son déroulement, peut également caractériser l'état conséquence de ce procès :

(13) Valin mit ses mains en abat-jour. Il sentit alors que la petite lèvre de Léonard *s'était posée* **câlinement** contre sa paume pour l'embrasser. (Duvignaud 1957)

et la transformation en syntagme adjectival est envisageable :

(13') Câlinement posée contre sa paume, la petite lèvre ...

L'état résultant qui est ainsi mis en saillance est plus nettement perceptible lorsqu'il correspond à la perception d'un participant ou, plus largement, à un point de vue. En (13), c'est finalement le verbe *sentit*, qui, en renvoyant au présent du personnage, détermine l'incidence de l'adverbe sur l'état résultant du verbe *se poser*. La différence que produirait l'emploi d'un imparfait est nettement perceptible :

(13'') Il sentit alors que la petite lèvre de Léonard *se posait* **câlinement** contre sa paume pour l'embrasser.

Nous insisterons, ici encore, sur le rôle important que jouent les indications contextuelles dans cette mise en saillance. Ce sont essentiellement les corrélations temporelles avec les autres propositions, les autres prédicats entourant la forme concernée qui doivent être prises en considération, et, plus particulièrement, celles qui expriment la distinction des plans. Ainsi l'identification d'une phrase comme élément d'une séquence de second plan entraîne-t-elle, comme on peut s'y attendre, une interprétation résultative de la forme composée qu'elle contient. Les deux exemples suivants illustrent bien ce type de fonctionnement discursif :

(14) J'allai. Des arbres, beaucoup de lierre, des eaux mortes, énormément d'arbres dont quelques-uns *s'étaient* **spectaculairement** *affaissés* au milieu d'un saccage. (Bory 1979)

(15) Il était là, effondré, à quelques centimètres du vide, le petit casque de cuir dont il *s'était* **drôlement** *affublé* pendant sur l'oreille. (Blondin 1982)

En (14), la phrase averbale est comprise comme l'équivalent d'un énoncé à présentatif (*il y avait des arbres, beaucoup de lierre...*), ce qui conduit à doter l'adverbe *spectaculairement* d'une portée sur le résultat (*l'affaissement était spectaculaire*). Il en va de même en (15), où le second plan est signalé par l'emploi d'un verbe statif à l'imparfait (*était là*), et où l'adverbe *drôlement* renvoie à l'aspect du personnage (*il avait l'air drôle avec ce casque*). La valeur évaluative des adverbes pourrait certes se maintenir dans ce type d'exemple, avec le sens de : *je trouvais drôle qu'il se soit affublé ...*, mais l'insertion dans un passage de second plan nous semble toutefois favoriser la fonction d'adverbe de manière orientée verbe et portant sur le résultat.

On remarquera par ailleurs, dans ce codage du second plan, l'indice supplémentaire que constitue la construction syntaxique ; les formes composées se trouvent en effet placées dans

des subordonnées relatives, dont on sait qu'elles sont souvent associées à la description dans la mesure où elles permettent une caractérisation des référents auxquels renvoient les antécédents. Dans d'autres cas, la présence du second plan n'est clairement explicitée que dans le contexte de droite et permet de lever une ambiguïté. Ainsi dans :

- (16) Je fis monter Laura et me retournai. Le Nord-Africain *s'était appuyé nonchalamment* contre le mur et continuait à me sourire. (Gary 1975)

pourrait-on considérer que le plus-que-parfait accompagné d'un adverbe de manière correspond à un changement de temps du récit, à un abandon du système du passé simple. Cette interprétation serait recevable si le texte se continuait par exemple de la façon suivante : *Le Nord-Africain s'était appuyé nonchalamment contre le mur et avait continué à me sourire*, contexte qui impliquerait une successivité propre du premier plan. La coordination avec la forme simple *continuait*, qui correspond sans ambiguïté à un second plan, fait au contraire accorder l'aspect accompli à la forme composée et donner à l'adverbe une portée sur l'état résultant. Le même jeu contextuel peut être observé dans :

- (17) Je guettais un clin d'œil qu'elle m'aurait lancé à la dérobée. Rien. Pulli, le gros gérant velouté, *s'était approché prudemment* de ma table. Il se tenait juste à côté de moi. (Modiano 1975)

où l'aspect statif de *se tenait*, qui correspond à la forme *se tenait* de l'exemple précédent, constituant un contexte favorable à l'incorporation du plus-que-parfait *s'était approché* dans le domaine du second plan.

2.3.2. Saillance sur l'aspect processuel

Comme on peut s'y attendre, ceux des adverbes "orientés verbe" qui ne peuvent caractériser que le déroulement même du procès vont entraîner un effet de saillance sur l'aspect processuel de la forme composée. Considérons par exemple :

- (18) Pomme *s'était doucement levée*, après la dernière note de la symphonie. (Lainé 1974)

On constatera que, dans bon nombre de cas, diverses indications contextuelles vont dans le même sens que le sémantisme et la portée de l'adverbe. Il en est ainsi dans les exemples suivants, où des marqueurs temporels (*puis, après*) soulignent les relations chronologiques de succession qui permettent d'attribuer une valeur processuelle aux formes verbales et où les adverbes peuvent difficilement qualifier un état résultant :

- (21) Une fille *s'était opposée bruyamment* à un garçon puis ils s'étaient rangés tous deux à l'avis d'un tiers qui avait la voix grave et péremptoire. (Bianciotti 1985)
- (22) Après, la soirée *s'était égrenée mollement*, ponctuée par les coups de pétards du western. (Giraud 1966)

En l'absence de ces marqueurs de postériorité, le sémantisme des prédicats peut être un facteur suffisant pour que la simple succession des propositions soit sentie comme un enchaînement de premier plan. C'est par exemple le cas dans :

- (23) Il lui avait dit son nom, elle *s'était levée* **mécaniquement** vu qu'il lui rappelait un être perdu à travers une sorte de brume. (Duvignaud 1957)

Il en va de même dans :

- (24) Une quinte de toux l'interrompt. Bouleversé, Zénon *s'était* **instinctivement retourné**. (Yourcenar 1968)

où la construction détachée *bouleversé* établit un lien de causalité et donc de successivité entre les deux phrases.

La valeur non accomplie s'impose alors et la proposition sera, en fonction du contexte, interprétée comme un élément de la narration ou comme un retour en arrière. En effet, comme nous l'avons déjà indiqué, l'opposition des plans intervient souvent dans la mise en saillance aspectuelle. En ce qui concerne le plus-que-parfait, la situation est relativement complexe, car cette forme fonctionne, du moins dans un certain type de récit, comme un équivalent du passé simple (cf. Combettes, à par.). C'est notamment le cas dans le dernier exemple que nous venons de citer, où on pourrait attendre une succession de passés simples :

- (25) Une quinte de toux l'interrompt. Bouleversé, Zénon se retourna **instinctivement**.

Il est parfois difficile de déterminer avec certitude si l'on est bien en présence de cet emploi du plus-que-parfait comme temps de la narration. Dans le passage suivant, la proximité des deux passés simples (*argua, fit*) laisse penser que la phrase intermédiaire est de l'ordre du second plan et que la forme verbale est ainsi dotée d'une valeur résultative (*il se tenait éloigné d'une manière discrète*) :

- (26) Maladroitement, il *argua* qu'au moins, les émeutes avaient cessé. Mahmoud *s'était* **discrètement éloigné**. Sélim fit un geste vers moi. (De Grece 1982)

Cette interprétation implique toutefois que l'alternance passé simple / plus-que-parfait s'opère sur une dimension de texte assez longue et que l'une ou l'autre de ces formes ne soit pas limitée à une phrase isolée. Cela souligne le fait que la saillance se trouve en relation avec les intuitions du locuteur sur la cohérence discursive, intuitions qui, en l'occurrence, sont d'un autre ordre que celles qui relèvent du système de la langue au sens strict.

L'exemple suivant est particulièrement intéressant dans la mesure où il fait bien apparaître l'interaction complexe qui peut s'exercer entre divers facteurs :

- (27) Cet ermite avait lancé au sanglier qui le chargeait : "Gare goret [...]". L'animal médusé *s'était* **docilement couché** au pied de son nouveau maître. (Rouaud 1990)

La première phrase est interprétée sans ambiguïté comme un énoncé de premier plan, avec une valeur processuelle du plus-que-parfait, qui pourrait certes correspondre à un "retour en arrière" mais qui constitue ici une variante du passé simple, alternance que nous venons de constater plus haut. Le deuxième plus-que-parfait (*s'était couché*), si l'on s'en tient au contexte phrastique, peut faire l'objet de deux lectures, auxquelles se prête le sémantisme de l'adverbe *docilement*, selon qu'il est compris comme marquant un état simultanément à *avait lancé*, ou comme un nouvel événement. C'est en fait l'indication donnée dans la subordonnée relative (*qui le chargeait*) qui impose cette deuxième lecture, l'action de se coucher ne pouvant être interprétée que dans une relation de succession par rapport à celle de charger.

Il reste toutefois que certains énoncés demeurent ambigus, aucun indice ne paraissant vraiment l'emporter. Considérons par exemple l'extrait suivant :

- (28) Le peigne mouillé en main, Olivier refit deux fois sa raie et se brossa les cheveux d'où l'ondulation avait disparu. Il *s'était rasé soigneusement* et *avait emprunté* le talc parfumé de l'oncle Henri. Ce soir-là, Bill et Vivy venaient dîner, d'où l'effervescence [...] (Sabatier 1980)

L'adverbe *soigneusement* n'apporte pas d'information sur la valeur aspectuelle qu'il convient d'attribuer au plus-que-parfait dans la mesure où il peut caractériser aussi bien un processus (*il se rase soigneusement*) qu'un résultat (*il était soigneusement rasé*) ; le deuxième plus-que-parfait (*avait emprunté*), qui accepte la valeur accomplie (*il était parfumé...*) n'est pas non plus déterminant. La dernière phrase, constituant un commentaire, ne permet guère de trancher et l'interprétation dépendra, finalement, de la plus ou moins grande réticence dont fera preuve le lecteur devant l'alternance des temps de la narration, à moins qu'il ne s'appuie sur la reconnaissance d'un scénario qui impliquerait que l'on se rase avant de se coiffer.

3. Les adverbes temporels

La notion d'adverbe temporel est assez difficile à circonscrire. Nous nous limiterons ici à une typologie qui soit sémantiquement cohérente et présente une certaine pertinence compte tenu du problème examiné.

3.1. Principaux types

Nous distinguerons quatre types d'adverbes temporels en *-ment* :

– Les adverbes de localisation temporelle¹. – Il s'agit : (i) d'une part, de ceux qui présupposent un repère, que celui-ci soit déictique (*actuellement, dernièrement, prochainement, récemment, incessamment*), tantôt déictique tantôt anaphorique (*antérieurement, immédiatement, ultérieurement*), ou anaphorique (*simultanément*) ; (ii) d'autre part, de ceux qui ne nécessitent pas un repère mais sont construits morphologiquement à partir d'une base signifiant une "phase" (*nuit, matin, tard*, etc.), comme, *nuitamment, matinalement, tardivement*.

– Les adverbes de quantification de la durée. – Il s'agit d'adverbes comme *brièvement, durablement, interminablement, longuement, perpétuellement, prestement, promptement*.

– Les adverbes de quantification de la fréquence. – On distinguera : (i) d'une part ceux qui indiquent une fréquence pure, comme *rarement, épisodiquement, occasionnellement, fréquemment* ; (ii) d'autre part ceux qui indiquent une fréquence par le moyen d'un terme désignant une unité temporelle (*jour, semaine, mois*, etc.) et signalent donc une "fréquence périodique" : *quotidiennement, hebdomadairement, mensuellement*, etc.

– Les adverbes de manière temporelle. – C'est probablement le sous-type le plus difficile à délimiter. Il s'agit des adverbes qui associent une dimension temporelle et une dimension "manière", comme *brusquement, définitivement, prématurément, progressivement, temporairement, subitement, momentanément*.

Certains adverbes, en raison de leur polysémie, peuvent appartenir à plus d'une catégorie. Un exemple caractéristique de ce phénomène est *rapidement*, qui présente au moins trois emplois :

¹ Cf. les adverbes "de date" de Molinier & Levrier (2000).

Cet adverbe sert à quantifier une durée dans l'exemple suivant :

- (29) Exaspéré de n'y pas trouver le chèque que j'attendais [...], j'*avais rapidement parcouru* ces feuillets zébrés d'une écriture à peine lisible. (Tournier 1989)

Rapidement indique ici que l'opération consistant à parcourir les feuillets a été accomplie en peu de temps. Mais ce même adverbe a un fonctionnement différent dans :

- (30) Le père "la Moule", le vieux comptable, avait bien tenté de m'initier aux rigueurs de la facturation, mais y *avait rapidement renoncé* [...]. (Simonin 1977)

Dans cet extrait, *rapidement* ne signifie pas que le renoncement a été accompli avec rapidité ou en peu de temps ; il indique plutôt que le temps écoulé entre le début de la tentative d'initiation à la facturation et celui du renoncement a été très court. De sorte que *rapidement* peut être glosé ici par '(très) peu de temps plus tard', 'au bout de peu de temps'. Cet emploi relève donc de la localisation temporelle anaphorique².

Il y a évidemment un rapport entre le choix de l'une ou l'autre de ces deux lectures, et les propriétés aspectuelles du lexème verbal : *parcourir* est un verbe d'accomplissement au sens de Vendler (1957) et se prête particulièrement bien à une quantification de la durée du procès ; en revanche *renoncer* est un verbe de type achèvement, dénotant un procès instantané, et se prête assez mal par conséquent à une quantification de la durée. C'est cette incompatibilité qui déplace la portée de *rapidement* sur la phase préparatoire du procès et engendre l'effet sémantique que traduit la glose '(très) peu de temps plus tard'.

Différent encore est l'emploi suivant :

- (31) Il court rapidement.

où l'adverbe n'a plus à voir qu'indirectement avec la notion de temps. *Rapidement* dans (31) est moins un adverbe temporel qu'un adverbe de manière qualifiant une certaine façon de courir et signifiant la "vitesse"³.

3.2. Interaction du plus-que-parfait et des adverbes temporels

La question à laquelle nous allons maintenant tenter de répondre est la suivante : est-ce que l'appartenance à tel ou tel type d'adverbe temporel prédispose la forme verbale à focaliser sur l'une des deux phases – résultative ou processuelle – du procès désigné ?

3.2.1. Les adverbes de localisation temporelle

On sait que les compléments de localisation temporelle ont pour effet sur les tiroirs composés du français de sélectionner quasi systématiquement une interprétation processuelle (concernant le passé composé, voir par ex. Desclés & Guentchéva 2003). On ne sera donc pas étonné de faire le même constat, concernant des adverbes ayant la même fonction. Voyons-le avec *immédiatement*, *récemment* et *antérieurement*.

² Michaelis (1998) fait la même observation pour l'adverbe anglais *quickly*, ajoutant que dans cet emploi, cet adverbe est de préférence placé avant le verbe.

³ *Prestement* manifeste le même type de polysémie. De même, *brusquement* a des emplois de type manière et des emplois proches de *rapidement* localisateur temporel anaphorique, comme on le verra plus loin.

- (32) François avait reçu son pouvoir d'administrateur général des Sucreries de Sonchelles et *s'était immédiatement attaqué* à sa tâche. (Druon 1948)
- (33) Eden me fit demander de venir le voir d'urgence au Foreign Office, où il *avait récemment remplacé* Lord Halifax, nommé ambassadeur aux Etats-Unis. (de Gaulle 1954)
- (34) J'avais ainsi été amené à rechercher une vue synthétique de la dualité des ondes et des corpuscules compatible avec les idées que j'*avais introduites antérieurement* [...] et qui venaient de se confirmer d'une façon remarquable. (de Broglie 1963)

Dans (33)-(34), la focalisation sur l'événement (plutôt que sur son résultat), combinée avec le sens de l'adverbe, produit très clairement un "retour en arrière". C'est pourquoi dans (33), *il avait récemment remplacé Lord Halifax* signifie vraisemblablement non pas '*il avait récemment été le remplaçant de Lord Halifax*', mais bien '*il avait récemment pris la place de Lord Halifax*'.

Quand *rapidement* a une fonction de localisation temporelle, c'est également la phase processuelle qui est mise en saillance. C'est ce que montre l'exemple (30) donné plus haut (*le vieux comptable... y avait rapidement renoncé*).

3.2.2. Les adverbes de quantification de la durée

On pourrait penser, suite à ce qui a été observé plus haut à propos des adverbes de degré comme *complètement*, *sensiblement*, *légèrement*, qui mettent majoritairement en saillance l'état résultant, qu'il en va de même avec les quantifieurs de durée. En fait il n'en est rien, les quantifieurs de durée focalisant en général la phase processuelle. Voyons-le avec les adverbes *longuement*, *rapidement* (interprété maintenant comme quantifieur) et *interminablement*.

- (35) Je savais bien qu'elles avaient été aussi belles qu'utiles et que toutes *avaient été longuement choisies* par leurs anciens propriétaires. (Bienne 1986)
- (36) La lumière dans les rues *avait changé*, presque aussi **rapidement** que sous le jeu d'orgues d'un théâtre. (Gracq 1970)
- (37) le jeudi matin 31 juillet, [...] j'en causais avec Jacha qui lui-même en *avait parlé interminablement* la veille avec sa secrétaire Mlle Heymann. (du Bos 1928)

Il est intéressant d'observer que quand le verbe est de type achèvement, et devrait donc se prêter assez mal à une quantification de la durée, comme dans (35), l'adverbe porte quand même sur la phase processuelle. Ce qui est signifié dans cet extrait, c'est bien que le processus du choix a duré longtemps (ou qu'il a eu lieu après une longue phase de réflexion et d'hésitation). L'exemple (36) présente le phénomène suivant : avant que ne survienne le complément adverbial *presque aussi rapidement que sous le jeu d'orgues d'un théâtre*, l'interprétation préférentielle du plus-que-parfait est résultative (et peut être glosée : '*la lumière dans les rues était différente de ce qu'elle était auparavant*'). Mais la présence, dans le complément adjoint, de l'adverbe *rapidement* conduit à réviser rétrospectivement cette interprétation en faveur d'une interprétation processuelle – ce qui produit une sorte de syllepse sur la forme verbale. Quant à (37), l'interprétation processuelle y est renforcée, ou confirmée, par le complément *la veille*, localisateur temporel qui signale explicitement un "retour en arrière".

L'exemple suivant pose un problème d'analyse intéressant :

- (38) En route, je me demandais comment l'opinion française accueillerait le pacte du Kremlin, étant donné les avatars subis depuis trente ans par l'alliance franco-russe et les batailles de propagande qui, par le fait du communisme, *avaient longuement faussé* le problème. (de Gaulle 1959)

Cet extrait fait bien voir l'interaction qui se joue entre les propriétés sémantiques du verbe, le tiroir et l'adverbe. Le problème est ici de déterminer quelles sont les caractéristiques aspectuo-temporelles de l'expression prédicative *fausser le problème*. Une première solution consiste à voir dans cette expression un achèvement au sens de Vendler (1957). *Fausser* dénote alors un procès qu'on pourrait décrire comme suit : '*modifier l'appréhension d'une situation de façon à rendre cette appréhension déformée ou erronée*'. Cette analyse conduit à faire porter l'adverbe sur la phase résultative, puisque c'est bien l'état résultant qui est dit avoir duré longtemps. Mais une autre description est possible, consistant à analyser *fausser le problème* comme une expression dénotant un état, plus exactement un état transitoire où prévaut une représentation erronée d'une certaine situation. Selon cette analyse, l'adverbe porte alors non pas sur l'état résultant (il n'y en a pas), mais sur la phase centrale, processuelle, du prédicat verbal.

3.2.3. Les adverbes de quantification de la fréquence

Les quantifieurs de fréquence du premier type distingué plus haut (i.e. qui ne sont pas des adverbes de périodicité) induisent fréquemment une interprétation particulière du *present perfect* anglais connue sous le nom de "parfait d'expérience" ou "parfait existentiel" (McCawley 1971, Comrie 1976). Cette interprétation a également été décrite pour le passé composé (Vet 1992), mais elle vaut également, *mutatis mutandis*, pour le plus-que-parfait (Apothéloz 2009). Le point essentiel des parfaits d'expérience est qu'ils affirment l'existence du procès et signifient qu'il a eu lieu une fois au moins. Cette "variable de fréquence" est précisément ce que spécifie l'adverbe. Concernant notre problème, on peut considérer cette lecture comme une variante de focalisation sur la phase processuelle.

Cela dit, et quel que soit son type, c'est clairement sur l'occurrence du procès et donc sur la phase processuelle que porte l'adverbe dans les extraits ci-dessous.

- (39) J'*avais rarement soutenu* une conversation aussi épuisante. (Vian 1946)
- (40) Mme Marguerite m'*avait fréquemment refilé* quarante sous, pour de très menus services. (Simonin 1977)
- (41) Après les tortures qu'il *avait subies quotidiennement*, ce fut presque pour lui une libération. (Pérec 1978)

3.2.4. Les adverbes de manière temporelle

Avec les adverbes de manière temporelle, la situation se présente de façon assez différente. Alors que, avec les types précédents, l'interaction entre le plus-que-parfait et l'adverbe paraissait relativement claire, mettant pratiquement toujours en saillance la phase processuelle, les adverbes de manière temporelle ont un comportement beaucoup moins homogène. Cela tient d'ailleurs peut-être au caractère hétéroclite de cette catégorie. Toujours

est-il que leur effet sur le plus-que-parfait varie selon le sens de l'adverbe et plusieurs autres facteurs, comme le type aspectuel du verbe ou la présence d'un marqueur de consécution. Leur interaction avec les temps composés mériterait donc une exploration en soi. Nous ne pouvons donner ici qu'une idée très générale de cette complexité en examinant succinctement trois adverbes : *définitivement*, *brusquement* et *momentanément*.

1) *Définitivement*

Quand il est associé à un verbe transitionnel, et à condition qu'aucun indice contextuel ne contrarie cette lecture, *définitivement* produit en général une signification résultative et qualifie temporellement l'état résultant.

- (42) Le veston *avait* **définitivement** *remplacé* la cuirasse, le levier dépossédait l'épée, la civilité chassait les derniers souvenirs de la bête primitive. (Mounier 1946)

Cette lecture peut toutefois être inhibée au profit d'une lecture processuelle dans deux circonstances au moins : quand il y a localisation temporelle du procès, comme dans (43) ; ou quand il y a un marqueur de consécution (*puis*, *ensuite*, *sur ce*), comme dans (44).

- (43) Un premier soir de grandes vacances, Yvonne l'*avait fermé* **définitivement**. (Modiano 1975)

- (44) La folie, sur ce, *avait* **définitivement** *gagné* mon frère. (Bayon 1987)

Cependant un autre phénomène encore peut intervenir ici : c'est celui du plus-que-parfait "de rupture" (dit aussi "de clôture"). Ce phénomène a d'abord été noté pour l'imparfait (Brunot & Bruneau 1949, Imbs 1960), avec des exemples comme *Trois jours plus tard elle entra dans les ordres*. Mais on le rencontre également avec le plus-que-parfait. Soit la formulation suivante :

- (45) Le 3 septembre 1942, Yvonne l'*avait fermé* **définitivement**.

Deux lectures sont ici possibles : (i) une lecture processuelle, consistant à localiser le procès de fermeture à la date indiquée ; (ii) une lecture résultative, correspondant précisément à un plus-que-parfait "de rupture", et qu'on peut gloser ainsi : '*au 3 septembre 1942, il était fermé, et cela définitivement*'. Cette seconde lecture est encore plus évidente si on utilise un complément comme *deux mois plus tard*, qui met en évidence l'ellipse temporelle caractéristique de l'imparfait et du plus-que-parfait "de rupture" :

- (46) Deux mois plus tard Yvonne l'*avait fermé* **définitivement**.

On notera toutefois que ces deux exemples pourraient tout aussi bien être interprétés comme processuels '*le 3 septembre 1942 Yvonne l'avaient fermé, et ce définitivement*', '*deux mois plus tard Yvonne l'avaient fermé, et ce définitivement*'.

2) *Brusquement*

De par son sens, cet adverbe paraît tout disposé à mettre en saillance la phase processuelle. C'est en effet ce qu'on observe dans l'extrait suivant :

- (47) Rachel lui *avait* **brusquement** *appliqué* la main sur les yeux (Martin du Gard 1923)

Cependant, moyennant un co-texte adéquat, il peut également fonctionner comme un adverbe de “point de vue”. Examinons l'exemple suivant :

- (48) J'avais posé sa valise sur une chaise et, en me retournant vers elle, je reçus un choc. Son visage *s'était* **brusquement** *défait*, la bouche tremblante. (Sagan 1954)

La dernière phrase de cet extrait décrit de que “voit” l'instance narratrice⁴. Dans ce contexte, l'adverbe porte moins sur le procès consistant, pour un visage, à “se défaire”, que sur la perception du visage “défait”. Une glose rendant compte du sens de cette phrase pourrait être : ‘*il m'apparut brusquement que son visage s'était défait*’ (et non pas ‘*il m'apparut que son visage s'était brusquement défait*’). Si cette lecture est correcte, le plus-que-parfait est ici de type résultatif ; au plan sémantique il est en dehors de la portée de l'adverbe.

Ce type de formulation laisse l'impression d'une sorte de “paradoxe aspectuel” : le co-texte aspectuo-temporel, voire énonciatif, oriente indiscutablement la lecture en direction d'une interprétation résultative du verbe ; mais l'adverbe contredit cette orientation au profit d'une interprétation processuelle.

3) *Momentanément*

Selon les données dont nous disposons, la combinaison de *momentanément* et du plus-que-parfait est massivement employée avec des verbes transitionnels et met en saillance l'état résultant. En cela cet adverbe est assez différent des adverbes de quantification de la durée (il s'agit plutôt d'un adverbe de délimitation de la durée).

- (49) La pluie *avait* **momentanément** *cessé* ; aussi Nabucet put-il [...] laisser pendre à son bras son beau pépin. (Guilloux 1935)
- (50) Le 25 février, la goélette quitta cette petite crique où elle *avait* **momentanément** *trouvé* un refuge. (Verne 1877)

Mais, ici encore, la présence d'un adverbial localisateur temporel suffit à déplacer la saillance sur la phase processuelle. On le voit clairement si on modifie le dernier exemple :

- (51) Le 25 février, la goélette quitta cette petite crique où, **la veille**, elle *avait* **momentanément** *trouvé* un refuge.

Il est intéressant de noter que certaines indications de lieu peuvent suffire à sélectionner une interprétation processuelle du tiroir composé. Pour le montrer, examinons les deux exemples suivants. Le premier est à l'image des exemples précédents et admet sans difficulté une lecture résultative :

- (52) Mon père *s'était* momentanément reconverti.

⁴ L'ex. (16) est un autre cas de plus-que-parfait apparaissant après le verbe *se retourner* et décrivant ce que “voit” un personnage.

Toutefois cette même séquence ne peut être interprétée que comme processuelle dans le contexte suivant :

- (53) C'est dans cette carrosserie que mon père *s'était momentanément reconverti*, perçant à la machine des tôles que d'autres [...] auraient manipulées en se jouant [...]. (Simonin 1977)

4. Conclusion

Au terme de cette étude, qui devrait être élargie par la prise en considération de l'ensemble des formes composées et par l'examen d'autres formes adverbiales, une première constatation paraît s'imposer : les adverbes en *-ment* ne sont que l'un des facteurs contextuels aboutissant à mettre en saillance l'une ou l'autre de ces deux temporalités qu'impliquent les tiroirs composés du français, celle du procès proprement dit et celle de son état résultant. Ces facteurs sont d'ordre très divers : les uns, comme le sémantisme du verbe, relèvent du système de la langue, alors que d'autres, comme l'opposition des plans, renvoient au domaine de la discursivité. Même s'il paraît difficile d'établir une hiérarchie entre ces éléments, l'analyse des énoncés dont nous avons rendu compte conduit à considérer que, dans les cas de conflit, les formes adverbiales ne l'emportent pas sur les autres facteurs. Le marquage du déroulement chronologique de la narration, en particulier à l'aide des indications données par les circonstants temporels, joue ainsi le rôle le plus important dans la mise en saillance de l'une des deux phases. L'adverbe en *-ment* participera à l'interprétation de la saillance en se combinant avec des indices allant dans le même sens, ou, par défaut en quelque sorte, en l'absence d'autres indices contextuels. Ces remarques devraient cependant être modulées en fonction des types d'adverbes. L'observation de notre corpus fait en effet également ressortir la diversité de comportement des sous-classes, ce qui était assez prévisible, étant donné l'hétérogénéité qui caractérise la catégorie des adverbes en *-ment*. Si certaines de ces sous-classes semblent entraîner obligatoirement ou, du moins, quasi systématiquement, la saillance sur une phase particulière, phase processuelle par exemple, avec des quantificateurs de la fréquence ou des localisateurs temporels, phase résultative, avec des adverbes de degré, bon nombre d'entre elles apparaissent comme neutres, leur sémantisme ne permettant d'éliminer aucune des deux lectures possibles ; il en est ainsi pour la sous-classe des adverbes de "manière", dans laquelle telle ou telle forme semble pouvoir être associée préférentiellement à une phase particulière, mais se trouve en fait neutralisée par les autres facteurs que nous avons énumérés.

Références

- Apothéloz, D. (2009). La quasi-synonymie du passé composé et du passé surcomposé dit "régional". *Pratiques*, n° 141-142, 98-120.
- Brunot, F., Bruneau, C. (1949). *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris : Masson & C^{ie}.
- Combettes, B. (à par.). Cohérence discursive et faits de langue : le cas du plus-que-parfait. *Verbum*, 30, n° 2.
- Comrie, B. (1976). *Aspect*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Desclés, J.-P., Guentchéva, Z. (2003). Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration contextuelle. *Langue française*, 138, 48-60.
- Guimier, C. (1996). *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en -ment*. Gap/Paris : Ophrys.
- Imbs, P. (1960). *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Paris : Klincksieck.
- McCawley, J.D. (1971). Tense and time reference in English. In : C.J. Fillmore, D.T. Langendoen (eds), *Studies in linguistic semantics*, New York : Holt, Rinehart & Winston, 96-113.
- Michaelis, L.A. (1998). *Aspectual grammar and past-time reference*. London/New York : Routledge.
- Molinier, C., Levrier, F. (2000). *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*. Genève : Librairie Droz.
- Nøjgaard, M. (1995). *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*. Copenhague : Munksgaard.
- Reichenbach, H. (1947). *Elements of symbolic logic*. London/New York : Macmillan.
- Vendler, Z. (1957). Verbs and time. *Philosophical Review*, 66, 143-160.
- Vet, C. (1992). Le passé composé : contextes d'emploi et interprétation. *Cahiers de Praxématique*, 19, 37-59.